

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## 617,5 milliards de FCFA, coût de l'usine de gaz naturel de Perenco

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

À la suite de la présentation du projet de construction d'une usine de liquéfaction de gaz du Terminal du Cap Lopez, faite en septembre dernier, par Perenco au gouvernement gabonais, la Direction du groupe français vient de donner son quitus. En effet, la décision finale

d'investissement de ce projet a été actée le 16 février dernier, pour un investissement de plus de 1 milliard de dollars, soit 617,5 milliards de FCFA, sur une durée de 3 ans.

Les travaux de cette usine vont bon train et son entrée en production est prévue pour le deuxième semestre 2023. Aussi, les prévisions font état d'une production de 10 000 tonnes de gaz butane en 2023,

15 000 tonnes supplémentaires en 2024 et en 2025. Boostée par la mise en service de l'usine de liquéfaction de gaz du Cap Lopez, Batanga devrait produire 45 000 tonnes de gaz butane en 2026, permettant non seulement une autosuffisance mais faisant par ailleurs du Gabon un pays exportateur net de gaz butane. D'après le directeur général du groupe Perenco, Benoît de la Fouchardière, cette décision contribue au développement de ses activités. De plus, cela participe à la volonté des autorités d'accélérer la transition énergétique dans le pays.

"Elle marque également une étape importante dans le partenariat de Perenco avec le Gabon, un pays où nous sommes présents depuis 30 ans. Nous sommes heureux d'investir pour aider le Gabon



Photo: NGUJIMBI Julie

Vue de la plateforme auto élévation de Perenco Gabon.

à répondre à ses demandes énergétiques futures, pour accompagner le pays dans la réduction de ses émissions, en réalisant un projet qui créera également des centaines d'emplois directs et indirects", a souligné Benoît Fouchardière.

## Pétrole : la demande mondiale pourrait atteindre 2,32 millions de barils par jour



Photo: DR

Pétrole à la pompe.

GMNN  
Libreville/Gabon

SELON l'agence Reuters, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a relevé sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2023, citant l'assouplissement par la Chine des mesures liées à la pandémie de Covid-19 et des perspectives légèrement plus optimistes pour l'économie mondiale.

La demande mondiale de pétrole augmentera cette année de 2,32 millions de barils par jour (bpj). Soit une hausse de 2,3 % sur un an, indique son rapport mensuel. Cette prévision, qui est supérieure de 100 000 bpj à celle de janvier, marque la première révision à la hausse de la part du cartel pétrolier depuis des mois. La hausse de la

demande, particulièrement en Chine, pourrait soutenir les prix du pétrole, restés relativement stables depuis la fin de l'année dernière.

"La clé de la croissance de la demande de pétrole en 2023 sera le revirement de la Chine sur ses restrictions de mobilité et l'effet que cela aura sur le pays, la région et le monde", a déclaré l'OPEP dans le rapport.

Le cartel s'attend à ce que la demande chinoise, freinée en 2022 par les restrictions liées au Covid-19, augmente de 590 000 bpj en 2023, contre 510 000 bpj estimé en janvier.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole est également optimiste sur les perspectives économiques, et a augmenté sa prévision de croissance économique mondiale pour 2023 à 2,6 % contre 2,5 % le mois dernier.

## Commission d'attribution d'agrément aux PME : 30 dossiers en examen

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

LES représentants des administrations financières et du secteur privé étaient réunis la semaine dernière à Libreville, autour du ministre du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, Yves Fernand Manfoumbi, pour le lancement des travaux de la Commission d'attribution de l'agrément PME.

Il s'agit d'un acte administratif du ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat national et de l'Économie sociale. Ledit document confère les avantages suivants : en matière douanière, l'application du taux global réduit de 5 % des droits de taxe prévus à l'importation sur les machines et outillage ; en matière fiscale, l'exonération durant les 5 premières années de leur activité, de l'impôt sur les sociétés. En matière d'accès à la commande



Photo: DR/L'Union

Le ministre Yves Fernand Manfoumbi.

publique, l'exemption de la garantie de soumission pour les petites et moyennes entreprises détentrices de l'agrément PME, la réduction de moitié des prix d'achat de dossiers d'appel d'offres.

La Commission d'attribution d'agrément doit examiner 30 dossiers au cours de cette

session. L'agrément PME est un outil de promotion qui accorde des avantages à son détenteur. Il n'est octroyé qu'à des Gabonais qui mènent des activités à titre individuel ou lorsqu'ils sont constitués en société dont le capital est détenu à plus de 51 % par les nationaux et géré par les nationaux.